

Votre **branche professionnelle**
de la restauration rapide,
a sélectionné

MAYOR
FORMATION

pour vos formations concernant

« La remise à niveau des savoirs »

afin de développer les compétences
de vos équipes :

*Français écrit et oral
Calcul
Techniques de vente*

Cette formation est financée
à 100% par l'AGEFOS PME
avec prise en charge totale du coût
de la formation et des salaires chargés
(y compris les frais de déplacement
et de repas)



Une nécessité... une chance à saisir !

MAYOR
FORMATION



Une solution

- simple à mettre en œuvre
- financée à 100% par l'AGEFOS PME
- spécifiquement conçue pour le secteur de la restauration rapide
- pour un nombre illimité de salariés

Pourquoi l'AGEFOS PME a choisi MAYOR Formation ?

Une **expérience** et une **expertise**
de la remise à niveau des savoirs de base
auprès des salariés quelque soit
leur niveau de qualification.

Des tests et formations
spécifiquement **développés**
pour la **Restauration Rapide**.

Une **démarche pédagogique individualisée**
prenant en compte le salarié
et son environnement professionnel.

Une **implantation sur l'ensemble
du territoire français**
permettant un déploiement
homogène.

Des **formateurs professionnels**
de haut niveau.

Quels retours sur investissement espérer de cette formation ?

Quelques exemples :

Un meilleur **accueil client** grâce à une
bonne compréhension des demandes
clients.

Plus de ventes en développant les com-
pétences commerciales de chacun.

Moins d'erreurs de caisse, de stock, de dosage.

Plus de sécurité grâce à l'application des
normes de qualité.

Une **meilleure communication** entre les
membres de votre équipe.

Pour qui ?

- ✓ *Equipers, vendeurs, employés polyvalents,
livreurs, ...*
- ✓ *Chefs d'équipe, assistants, premiers vendeurs,
formateurs, leaders, chargés de dépôt, ...*
- ✓ *Responsables de zone, responsables de secteur,
swings, ...*

Quand ?

**L'action de formation doit démarrer
avant le 30 juin 2009
pour être financée à 100%.**

Vous êtes intéressé, inscrivez-vous dès maintenant

1

Téléphonez au numéro Azur,
spécifiquement mis en place pour vous :

N°Azur 0 810 100 018

PRIX APPEL LOCAL

Votre interlocutrice Christine NEVEU
vous donnera tous les renseignements.

2

**Nous fixons ensemble
la date du « diagnostic préalable »**
pour un ou plusieurs de vos salariés.

3

Le diagnostic comprend
des tests écrits en groupe et
des entretiens individuels afin d'**évaluer
les niveaux et les besoins de formation.**

4

Un parcours de formation personnalisé
vous sera proposé en fonction de vos priorités.
Cette formation est **totale prise
en charge par l'AGEFOS PME.**

Où se passent les formations ?

Au plus près de vos salariés
dans chaque région.